

Techniques vocales du chanteur

RS6343 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45083
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2026

Certificateur(s)

HARMONIQUES · SIRET : 44947837900026

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse aux artistes (comédiens, musiciens) souhaitant pouvoir compléter leur performance par le chant ainsi qu' aux professionnels du chant voulant explorer de nouveaux registres musicaux.

Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exploration d'une palette vocale plus large, non contrainte par une approche trop formelle des styles, afin d'atteindre par l'expérimentation la maîtrise de techniques vocales nécessaires aux chanteurs souhaitant évoluer dans un nouveau registre musical ou aux autres artistes (comédiens – musiciens) désirant enrichir leurs prestations par le chant.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Définir son périmètre vocal en termes de performance et de style.
2. Choisir et analyser les différents répertoires musicaux correspondant à son périmètre vocal et à celui qui peut être potentiellement développé.
3. Identifier les difficultés techniques spécifiques à l'oeuvre choisie et au type de répertoire abordé.
4. Réaliser des exercices d'échauffements vocaux et corporels en vue de préparer sa voix à réaliser une performance vocale.
5. Utiliser sa respiration pour développer son aisance vocale.
6. Gérer son stress avec des techniques de préparation physique et mentale.
7. Varier le timbre de la voix en jouant de sa fonction laryngée.
8. Explorer et utiliser en fonction de l'oeuvre chantée les diverses possibilités de la palette sonore vocale
9. Interpréter l'oeuvre musicale dans le nouveau registre choisi
10. Adapter les conditions de répétition ou de concert en prenant en compte ses propres handicaps ou ceux d'un autre chanteur ou d'un musicien

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis demandés : expérience professionnelle minimum

de 3 ans en tant qu'artiste interprète, pratique du chant d'1 an minimum et maîtrise de ses fondamentaux, pratique scénique régulière, disposer d'un répertoire de 5 chansons minimum.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de délivrance de la certification est composé de 3 personnes dont :

- 2 professionnels extérieurs (sans lien avec le candidat, n'ayant pas été formateur dans le parcours certifiant, indépendant de l'organisme certificateur),

- 1 représentant du certificateur.

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2026
Date de dernière délivrance possible	19/01/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	23	—	—	—
2021	21	—	—	—
2020	17	—	—	—
2019	15	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5701

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7648

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6343/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	92
Parcours menés à terme	80
Taux d'achèvement	87 %
Période	12/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	95
Montant total engagé	453 635 €
Coût moyen par dossier	4 775 €
Durée moyenne	145 h
Période	10/2023 – 06/2026

France compétences	65 %
OPCO	26 %
France Travail	3 %
Régions	2 %
Entreprise	2 %
Reste à charge titulaire	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.